

CHUNKS NOIRS

1. PRODUIT	
DENOMINATION LEGALE	Chunks chocolat noir
DESCRIPTION	Chocolat solide 44% minimum de cacao
POIDS NET	1,000 kg
DDM	16 mois
CONDITIONS DE STOCKAGE	A conserver dans un endroit frais sec et sans odeurs fortes. Température entre 15 et 20°C, humidité relative <60%.
CODE PRODUIT	19918
PAYS DE TRANSFORMATION	Allemagne

DECLARATION D'INGREDIENTS - en conformité au règlement INCO (N°1169/2011)

Sucre, masse de cacao, beurre de cacao, lécithine de **SOJA** E322.

2. VALEURS NUTRITIONNELLES (Pour 100 g de produit)

VALEUR ENERGETIQUE	2100 kJ soit 506 kcal
MATIERES GRASSES	27.0 g
- Dont acides gras saturés	16.7 g
GLUCIDES	56.4 g
- Dont sucres	53.8 g
PROTEINES	4.7 g
SEL	0.01 g

3. CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES:

GERMES	CRITERES
MICROORGANISMES AEROBIES à 30°C	Max. 20 000 ufc/g
COLIFORMES à 30°C	Aucune donnée
MOISSISSURES	Max. 50 ufc/g

LEVURES

Max. 50 ufc/g

1. CONDITIONNEMENT			
	UVC : pot 1580 mL	Colis : carton	Palettisation
EAN 13/14	3663327008660	13663327008667	-
POIDS NET (kg)	1,000 kg	12,000 kg	360 kg
POIDS BRUT (kg)	1,071 kg	12,852 kg	385,56 kg
DIMENSIONS (L x l x h)	-	-	-
NOMBRE D'UV / COLIS		12	
NOMBRE DE COLIS / COUCHE			6
NOMBRE DE COUCHE / PALETTE			5
NOMBRE DE COLIS / PALETTE			30

2. ALLERGENES*			
PRODUITS ET INGREDIENTS	ABSENCE	PRESENCE	INGREDIENT CONCERNE
CEREALES ET PRODUITS A BASE DE CEREALES CONTENANT DU GLUTEN	X		
CRUSTACES ET DERIVES	X		
MOLLUSQUES ET PRODUITS A BASE DE MOLLUSQUES	X		
POISSONS ET PRODUITS A BASE DE POISSON	X		
ŒUFS (BLANC OU JAUNE) ET PRODUITS A BASE D'ŒUFS	X		
ARACHIDES ET PRODUITS A BASE D'ARACHIDE	X		
LAIT ET PRODUITS LAITIERS		?	Traces éventuelles de LAIT
SOJA ET PRODUITS A BASE DE SOJA		X	Lécithine de SOJA
FRUITS A COQUES ET PRODUITS DERIVES	X		
GRAINES DE SESAME ET PRODUITS A BASE DE SESAME	X		
MOUTARDE ET PRODUITS A BASE DE MOUTARDE	X		
LUPIN ET PRODUITS A BASE DE LUPIN	X		
CELERI ET PRODUITS A BASE DE CELERI	X		
ANHYDRIDES SULFUREUX ET SULFITES (concentration > 10mg/kg ou 10mg/L en SO2)	X		

* Présence d'allergènes selon les directives 1169/2011/CE et leurs modifications



3. SECURITE ALIMENTAIRE ET REGLEMENTATION

- **STATUT OGM**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1830/2003 et N°1829/2003.

- **TRAITEMENT PAR IONISATION**

Produit non ionisé/non irradié selon les directives N°1999/2/CE et N°1999/3/CE.

- **PESTICIDES**

Conforme à la réglementation européenne CE N°396/2005 et N°178/2006.

- **METAUX LOURDS**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1881/2006.

- **RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES**

Non applicable.

- **GARANTIE ABSENCE NANOMATERIAUX**

Conforme au règlement 1169/2011/CE et dans le cadre du décret 2012-232 relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nano-particulaire et arrêté du 6 août 2012.

- **EMBALLAGES**

Conforme au règlement CE N°1935/2004 du 27 octobre 2004 ; au règlement CE N°2023/2006 du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ; ainsi qu'à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires à savoir le décret sanction 2007-766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008.